

ECOLE ET SOCIETE.

Diào FAYE /FASTEF/UCAD 77554 70 33

diao.faye@ucad.edu.sn

dfay28@gmail.com

Intérêt du cours : Ce cours sur Ecole et Société est nécessaire à la formation initiale et ou continue de l'enseignant(e) pour les précieuses informations essentiellement axées sur les rapports entre l'école et la société.

Présentation du cours : Le cours développe les types d'école qui se sont créées autour des principes d'usage de contrainte ou de liberté dans l'action éducative. Il rappelle quelques fonctions de l'école et de l'enseignant(e).

Profil de la cible : Professeurs contractuels

Niveau : F1AB1 et F1C1

Objectif : L'élève-professeur qui suit entièrement ce module sera capable d'établir les relations entre l'école et la société et appréhender les fonctions et rôles de l'école et partant, de l'enseignant dans la société.

Pré-requis : le sens des finalités de l'éducation et les principes pédagogiques élémentaires.

Plan sommaire du cours :

Introduction

1. Rapports école/société
2. Types d'école
3. Place et fonctions de l'école dans la société.
4. Acteurs et partenaires de l'école.

Conclusion

Introduction :

L'une des finalités de toute éducation est de faciliter l'insertion harmonieuse des produits de l'école dans la société où ils seront appelés à vivre. Les sociétés se distinguant par leur civilisation, leurs valeurs morales et culturelles fondées sur un ensemble de systèmes de croyances et de représentations collectives, aspirent à l'unité en dépit de leurs diversités. L'idée de citoyen du monde appuyée aujourd'hui par celle de village planétaire, milite en faveur de l'avènement d'une école ouverte sur les réalités du monde dans son universalité. Il s'agit, dans une certaine mesure, de reconnaître avec Emile DURKHEIM que *l'homme que l'éducation veut réaliser en nous, ce n'est pas l'homme tel que la nature l'a fait, mais tel que la société veut qu'il soit*. Autrement dit, l'école a l'obligation de se référer aux valeurs cardinales et aux besoins fondamentaux de la société pour réaliser le type d'homme capable de participer activement à l'amélioration des conditions de vie de son environnement. Cela revient donc à penser les rapports entre l'école et la société au sein de laquelle elle est implantée.

1. RAPPORTS ECOLE/SOCIETE.

La société en tant qu'elle est un groupe d'êtres humains organisé et régi par des règles précises, a pour cellule de base la famille laquelle trouve son prolongement à l'école où l'enfant passe l'essentiel de son temps parmi ses pairs, tous entre les mains d'adultes.

A la question qu'est-ce que l'école nous répondrons par la voix autorisée de l'auteur du Dictionnaire Actuel de L'Education, le Canadien Renald LEGENDRE : *l'école est un établissement d'éducation, d'enseignement ou de formation professionnelle, placé sous l'autorité d'un directeur, destiné à assurer d'une manière ordonnée l'éducation des élèves et les activités auxquelles prennent part ces derniers de même que les enseignants, les autres membres du personnel administratif et les parents*.

Cette définition qui se focalise sur des les acteurs et les activités sans oublier l'environnement, a le mérite d'être précise et complète. On peut avancer qu'il s'agit, ici, du terme générique applicable à tous les ordres d'enseignement du préscolaire au supérieur. Dans un sens large, il désigne le système éducatif dans son ensemble.

L'école n'est pas seulement un cadre physique fait de bâtiments, de mobiliers et d'équipement en matériels didactiques mais plutôt une entité humaine d'adultes et d'âmes jeunes (enfants et adolescents) unis autour d'un idéal commun, à savoir l'atteinte d'un ensemble de finalités éducatives préalablement définies selon le projet de société que les autorités ont l'ambition de réaliser. Réunissant en son sein des apprenants et des enseignants d'origines et de conditions diverses, l'école apparaît comme une *société en miniature* avec ses multiples conflits et contradictions internes mais également subissant des influences extérieures et des agressions de toutes sortes. Qui plus est, l'école aspirant naguère à s'ouvrir au milieu, se retrouve de nos jours, brusquement envahie et noyée par son environnement qui lui a ravi la vedette de la formation dans le tas, sans contrôle. Tous les projets, notamment ceux de l'environnement et de la santé de population considèrent que l'école constitue un cadre privilégié d'échanges et de vulgarisation d'informations, d'innovations étant entendu que

les élèves sont partout comptés parmi les meilleurs vecteurs d'opinion. Aucune des nombreuses définitions de l'école ne perd de vue cette réalité.

Source de connaissances et d'expériences diverses et variées, l'école est un lieu d'éducation, d'enseignement et de formation. Elle a pour mission principale d'assurer l'éducation des apprenants autour d'activités conformes aux horaires et programmes officiels. Confessionnelle à ses débuts, l'école est devenue laïque, publique et obligatoire en France avec Jules Ferry.

L'école s'est installée en Afrique à la faveur de la colonisation, avec, comme objectif clairement déclaré, d'assimiler les africains pour en faire des *européens noirs civilisés*, en leur inculquant insidieusement les valeurs du pays colonisateur si l'on se réfère à cet extrait de l'Arrêté du Gouverneur général en date du 1^{er} mai 1924 portant réorganisation générale de l'Enseignement en AOF : *Les circonstances ont mis la France civilisée en contact direct avec une race moins évoluée, qu'elle se charge de conduire dans la voie du progrès. Doit-elle dans ce but imposer d'emblée sa civilisation ? Un tel procédé serait pour le moins imprudent. De même qu'une mère attentive guide dans sa marche les premiers pas hésitants de son enfant, de même la France doit laisser marcher la race noire à ses côtés, en la guidant, en soutenant ses efforts, sans prétendre la mettre à son niveau plus vite que ne l'exige l'allure normale d'une évolution sociale.*

L'école est dite publique lorsque l'Etat prend entièrement en charge les dépenses y afférentes ; elle est privée lorsqu'elle est la propriété d'une personne ou d'un groupe de personnes autorisées à l'ouvrir et à la gérer dans le respect des normes requises.

L'école parallèle, quant à elle, recouvre la rue et l'ensemble des mass media. C'est l'école de la vie comme le dit si bien Anatole France « la rue est la meilleure école pour apprendre à l'enfant la machine sociale. » Elle est riche, gratuite et d'accès facile. Elle offre tous les modèles de valeurs et d'antivaluers à l'état brut. Elle est libre et échappe à tout contrôle d'où qu'il puisse venir d'où donc son danger permanent.

2. TYPES D'ECOLE.

Une analyse des méthodes pédagogiques dites anciennes et modernes révèle deux tendances principales formant deux camps diamétralement opposés et s'identifiant, chacun, à une philosophie, c'est-à-dire la conception que l'on se fait de l'homme : le camp de la **contrainte** animé et défendu par les **pessimistes** et celui de la **liberté** animé et défendu par les **optimistes**.

2.1. L'école, lieu de la contrainte et de l'autorité.

C'est le camp des pessimistes ou *anti-Rousseau* qui défend la thèse selon laquelle, *l'homme est méchant naturellement et c'est l'enfant qui détient la palme de la méchanceté puisqu'il n'est justement pas éduqué*. L'enfant est habité par le diable. Pour exorciser le mal qui est en lui, il faut user de la violence et du châtement corporel.

Cette école s'inspire essentiellement de la formation militaire à laquelle elle emprunte **l'ordre, la discipline, l'obéissance servile, la violence, la terreur, le silence, l'autorité, l'austérité, l'isolement, le travail harassant, les punitions...**

Avec son mur haut et épais, l'école généralement implantée loin des bruits de la ville, enferme les enfants dans un univers carcéral rappelant ces « geôles » que décrivait déjà Montaigne. On y enseigne des vérités immuables qui sont des résultats de recherches telles que **la terre est ronde, elle tourne ; $9 \times 9 = 81$** . Dans ce cas, *on n'a pas besoin de méthode autre que l'autorité*, soutiennent les adeptes de cette école.

Selon Roger IKOR (1964), l'école de l'autorité classique serait un champ de bataille où la pédagogie serait une stratégie, l'élève l'ennemi du maître. Le contact, le corps à corps physique, le face à face, c'est ça « faire la classe. » Dans cette école l'enseignant est un tyran qui a pour armes : la sévérité, la violence verbale, l'attitude impitoyable, les punitions et autres sanctions négatives. L'enfant est astreint à la soumission et à l'obéissance. Malheureusement, il n'est pas toujours facile de distinguer les contraintes utiles et légitimes de celles qui ne le sont pas. Si nous admettons que toute activité comporte des règles et obéit à des lois peut-on accepter que la contrainte, la méchanceté gratuite, la violence soient érigées en lois dans l'acte d'éduquer ?

Avec les méthodes autoritaires et violentes l'apprenant n'a aucune chance de s'épanouir pleinement. La présence des élèves à une telle école serait le fruit de la contrainte que les parents et les enseignants exercent sur eux. S'ils avaient la possibilité de choisir ils n'iraient certainement pas à cette école. Ils travaillent la mort dans l'âme et restent sur le qui-vive pour se rebeller à la moindre occasion. Les résultats sont globalement satisfaisants dans l'immédiat mais beaucoup de connaissances acquises dans ces conditions s'effritent à la longue et tombent dans l'oubli. Le travail dans la contrainte n'est plus ni moins que simple artifice.

On peut ranger dans cette école en plus de Roger IKOR, Emanuel KANT qui affirme solennellement que « *la discipline transforme l'animalité en humanité.* » Le sociologue E. DURKHEIM dans une certaine mesure est adepte de la contrainte puisqu'il prône la *socialisation de l'impératif catégorique*.

Forum : donnez votre opinion pour participer au débat.

Beaucoup d'enseignants justifient l'usage de la contrainte dans leurs relations avec les élèves par des adages largement répandus comme :

- Qui aime bien châtie bien.
- Qui ne sait pas obéir ne saura jamais commander.
- La discipline est indispensable au travail.

2.2. L'école, lieu de la liberté :

C'est le camp des optimistes qui clame avec l'auteur de ***L'Emile ou de l'éducation*** la bonté originelle de l'homme et sa perfectibilité dans le temps. L'enfant est indemne de tout péché, adorable, en devenir, porteur de tous les espoirs. Ce camp condamne avec la dernière énergie, l'austérité des institutions scolaires et se démarque de toutes formes de violence et de contrainte visant l'obéissance servile de l'apprenant.

Montaigne, Rousseau, Tolstoï, Ellen Key, Coussinet, Freinet, Neill sont parmi les adeptes de ce camp. Nous allons nous appesantir sur l'expérimentation de Neill dans son école de Summerhil.

Alexander Surtherland O'NEILL, Instituteur de brousse en Angleterre, quitta l'administration pour fonder en 1921 son école privée à Summerhil où il voulait mettre en pratique ses convictions libertaires. Son ouvrage ***Libres enfants de Summerhil, Maspéro, Paris, 1967*** constitue un reportage complet sur les singulières conditions de vie et d'études de ses pensionnaires. Ce type de régime d'internat offre aux enfants l'occasion de vivre pleinement et totalement leur liberté : personne n'est chargé de ranger leurs affaires ; ils portent leurs habits de choix comme ils veulent et quand ils veulent ; les chambres ne font l'objet d'aucune inspection ; les présences ne sont jamais contrôlées ; vont en classe ceux qui en ont envie et restent dans leurs chambres ou dans la cour ceux qui le désirent. *Liberté ou anarchie ?* Se demande instinctivement et à juste raison le produit de l'école *traditionnelle*. Neill répond que Summerhil est un paradis d'intérêt, de motivation, de plaisir, de bonheur, de liberté sans restriction. *Entre le principe de la réalité et celui du plaisir, il n'hésite pas à prendre le second pour l'enfant* fait remarquer Joseph MAZURE (1982). NEILL estime, à son corps défendant, que *l'école n'est pas faite pour travailler, mais plutôt pour jouer et rêver car l'école de l'adulte n'est pas celle de l'enfant*. Déclaration on ne peut plus choquante même si on reconnaît qu'elle restitue à l'instinct enfantin toute sa plénitude.

Les rapports des Inspecteurs soulignent une réelle méprise des principes pédagogiques les plus élémentaires tout en révélant des faits inadmissibles dans une formation académique. *Les meilleures conditions de vie et d'études sont réunies, mais le travail académique tel qu'il se fait dans les autres écoles n'y existe pas :*

- A 17 ans ,Jack ne sait pas encore lire ;
- Tom ne va jamais en classe et reste dans sa chambre pour n'apprendre que la géographie ;
- Winnifred, à 14 ans hurle de joie quand son directeur lui dit qu'elle peut vaquer à ses affaires sans aller en classe.

Les inspecteurs relèvent que cette situation risque de défavoriser sérieusement les enfants qui désireraient poursuivre des études plus avancées. Et Neill de leur rétorquer qu'*un retard à un niveau n'entraîne pas forcément un retard ultérieur*. En réalité il compterait sur des *succès tardifs, l'important étant de savoir si l'enfant désire ou non une formation académique ; on réussit dans ce que l'on veut*.

Quelques résultats de ses élèves confirmeront plus tard cette thèse : *Jack qui, à 17ans, ne savait pas lire deviendra ingénieur en métallurgie tandis que Tom qui n'apprenait que la géographie dans sa chambre, émerveillait dans ce domaine, par son immense savoir de professeurs d'université.*

La leçon qu'on peut tirer de cette expérience c'est que beaucoup d'enfants sont poussés par leur entourage à poursuivre des études supérieures sans succès alors que très tôt orientés vers ce qu'ils aiment ils feraient d'excellents artistes, de bons mécaniciens, des ouvriers compétents et appréciés. Libre, chaque enfant deviendra ce qu'il doit devenir et fera éclore naturellement les talents qui couvent en lui. Tout ce qui est produit de la liberté est durablement conservé.

Exercice1: Répondez aux questions suivantes en vous référant au module et à vos lectures et expériences personnelles.

Summerhil est un exemple rarissime d'exercice total de la liberté chez des enfants et ne manque pas de susciter en nous un certain nombre de questions, somme toutes légitimes :

- La gestion de la liberté à bas âge ne relève-t-elle pas de l'utopie ?
- Mettre son enfant dans une école de la liberté comme celle de Neill, n'est-ce pas en faire un prisonnier de la liberté ?
- Quel parent accepterait d'y envoyer son enfant ?
- Une telle école peut-elle exister dans nos pays dits sous-développés ?
- Les exemples de réussite cités ne relèvent-ils pas du miracle ?

3. LA PLACE ET LA FONCTION DE L'ECOLE DANS LA SOCIETE.

La question de la place de l'école dans la société se pose avec acuité dans certains milieux intellectuels qui s'interrogent sur son utilité et la légitimité même de la trop grande importance qu'on lui accorde dans beaucoup de pays comme si ne pas envoyer son enfant à l'école était le plus odieux crime que peut commettre un parent. La publication, en 1971, de l'ouvrage au titre provocateur *Une société sans école* du prêtre autrichien Ivan ILLICH et celle de *L'Ecole est-elle rentable ?* de Roger ESTABLET viennent envenimer le débat. En réalité il ne s'agit point, dans le contenu de ces textes, d'une subversion mais plutôt d'une inversion selon Joseph MAZURE dans son livre *Enfant à l'école, Ecole(s) pour enfants*.

Illich est connu pour ses positions radicalement contre les institutions comme l'industrie, la médecine et l'école. En effet, s'il leur reconnaît leur utilité, il les condamne sévèrement de se retourner contre leurs usagers. Selon lui, on passe d'une industrie qui libère à celle qui pollue et encombre ; de la médecine qui

guérit à celle qui rend elle-même malade de l'excès de soins et de médicament ; de l'école qui éduque à celle qui asservit et s'enfle de vanité en faisant croire qu'on ne peut apprendre sans elle, qu'elle détient le monopole de l'éducation. Ainsi son hyper-usage s'est retourné contre son utilité. Illich estime que :

- l'école coûte cher ;
- l'école ennueie ;
- l'école a failli à ses missions ;
- l'école n'a plus sa place dans la société ;
- il faut donc détruire l'école.

Puisqu'il précise bien qu'il n'est pas contre l'éducation mais contre l'institution qui en a le monopole, il propose un déplacement des activités et un changement de méthodes d'apprentissage : *apprendre ailleurs et autrement à travers des réseaux spontanés*. En clair, Illich prône une *déscolarisation* de la société. Annonçait-il, en prophète, l'avènement de l'informatique et ses corollaires, les TIC, aujourd'hui en vogue ? Il est bien possible d'apprendre autrement et ailleurs mais conserver l'école et y créer les conditions d'un vaste *réseautage* nous semblent plus réalistes que la détruire. Quel gâchis !

L'école, malgré ses nombreuses insuffisances, reste une institution utile dans la société, eu égard à ses nombreuses fonctions que nous abordons dans toute leur diversité.

3.1. La fonction d'éducation et de formation.

La première fonction de l'école est, sans conteste, l'instruction, l'enseignement, l'apprentissage. L'écolier est astreint à un ensemble d'activités mentales tendant à vaincre l'ignorance sous toutes ses formes : lire, écrire, calculer sont les clés du savoir qui distinguent l'élève de ses camarades de classe d'âge non scolarisés. L'acquisition de connaissances diverses pour mieux comprendre le monde aux fins de le dominer et de le transformer reste la principale préoccupation de l'école. Ainsi, elle offre à l'apprenant un cadre idéal d'initiation et d'épanouissement intellectuel lui permettant d'aspirer à la place qui doit être la sienne dans la société. Cependant, cette formation générale et /ou technico-professionnelle ne lui sera réellement bénéfique que lorsqu'elle s'appuie sur une éducation sans faille, adaptée aux valeurs et aux croyances de son milieu.

3.2. La fonction de socialisation.

L'école doit aider à la socialisation de ses élèves qui deviennent progressivement des citoyens partageant les valeurs, les coutumes, les croyances et les interdits de la cité. En effet toute société exige que les citoyens respectent les textes législatifs et réglementaires qui la régissent. Cela n'empêche aucunement l'épanouissement de chaque individualité prise isolément. Selon E. Durkheim l'école est le moyen par

lequel la société *prépare dans le cœur des enfants les conditions essentielles de sa propre existence*. Afin d'y parvenir l'éducation à la citoyenneté, à la démocratie, à la paix, à la tolérance, à l'amour de l'autre, au respect des croyances des peuples sans préjugés est une tâche impérative de l'école qui doit l'intégrer naturellement dans ses enseignements pour amener le futur citoyen à prendre conscience des droits fondamentaux de la personne humaine mais également de ses devoirs civiques. Ainsi, l'école prépare à amoindrir les conflits sociaux et à les résoudre en pleine connaissance de cause là où ils s'installeraient. L'école africaine pourrait, dans ce cas, faire appel à des ressources humaines comme les griots pour dire à la fois l'histoire et le droit à travers les épopées et les contes qui ont le pouvoir de véhiculer les bases de l'éducation traditionnelle et les relations sociales de l'époque où *l'enfant est constamment face au groupe et reçoit les éléments de sa formation du groupe tout entier. Il appelle mère sa vraie mère et chacune des coépouses, chaque femme du village de l'âge de sa mère. Il appelle pères tous les hommes du village ayant au moins l'âge de son père, il appelle frères et sœurs tous les garçons et les filles du village... Nous ne naissons pas socialisés mais nous sommes socialisés de bonne heure* tel que le rapporte Fodé DIAWARA, dans son ouvrage intitulé **Le manifeste de l'homme primitif**. C'est ce qui donnait à n'importe quel adulte le droit d'intervenir directement dans l'éducation des enfants du village sans discrimination.

Beaucoup de foyers, même en milieu urbain, sacrifient à cette tradition en exigeant que les enfants adoptent les comportements susmentionnés mais l'école ne les y encourage pas toujours. La tendance est plutôt à l'individualisation et à l'aspiration à la famille nucléaire.

N.B. Les deux fonctions ci-dessous, traitées dans le cours de A. DIENG et H .SY, intitulé *Éléments de Sociologie de l'éducation*, sont reproduites telles quelles.

3.3. La fonction d'inculcation idéologique

Louis Althusser définit l'école comme un Appareil idéologique d'Etat (AIE), c'est-à-dire un système d'institutions, d'organisations et de pratiques correspondantes où est réalisée la totalité ou une partie de l'idéologie d'Etat. En tant qu'appareil idéologique d'Etat, l'école apparaît ainsi comme un instrument de cette « machine » de répression qu'est l'Etat, lui-même instrument de domination de la bourgeoisie sur le prolétariat dans les conditions de la formation économique et sociale capitaliste. L'apprentissage scolaire permet donc de reproduire les rapports de production capitaliste, c'est-à-dire les rapports d'exploités à exploitants et d'exploitants à exploités. Apprendre ce n'est pas seulement s'approprier des connaissances indispensables à l'exercice d'une profession donnée, c'est surtout assimiler l'idéologie qui convient afin de jouer pleinement et docilement son rôle dans la société capitaliste (de classes). Le système d'enseignement est décrit comme des niveaux successifs et qu'à chaque niveau, une masse d'enfants « tombe » dans la production avec des qualifications spécifiques et des rôles également spécifiques dans l'exploitation capitaliste (*De la reproduction*, PUF, 1995, p. 175).

3.4. La fonction de reproduction

Bourdieu accepte le postulat marxien : dans une société donnée, la culture dominante est toujours la culture de la classe dominante. Et c'est cette culture que l'école inculque avec d'ailleurs un certain retard. La culture que l'école a pour fonction de transmettre est donc une culture de domination. L'école n'est alors ni neutre, ni indépendante : elle a une autonomie certes mais cette autonomie n'est que relative. Cela signifie que « l'école est en mesure de faire subir aux demandes externes une *retraduction* systématique parce que conforme aux principes qui la définissent en tant que système » (*La reproduction*, 1970 , p. 174). La société a un besoin d'autoreproduction. Ce besoin est soumis à l'école implicitement : c'est la demande externe. Mais pour dissimuler la satisfaction de cette demande, l'école la retraduit dans sa propre logique de fonctionnement. Et elle le satisfait d'autant mieux qu'elle est investie de la fonction traditionnelle de conservation et de transmission de la culture dominante (*La reproduction*, p. 174).

L'école a donc au moins

- une fonction sociale de légitimation des différences de classes, mais cette fonction est dissimulée par
- une fonction technique de production des qualifications est donc de sélection.

La fonction propre de l'école est alors la fonction sociale de légitimation des différences de classes, c'est la fonction manifeste parce que c'est par elle que l'école satisfait à la demande externe. La fonction technique est manifeste et manifeste la logique interne du fonctionnement de l'école en tant que cette logique est mise au service de la fonction externe. Il y a donc une *duplicité fonctionnelle* de l'école. Et c'est dans et par cette duplicité que se révèle la vérité objective de l'école. L'indépendance et la neutralité de l'école ne sont donc qu'une pure illusion.

3.5. La fonction de sélection.

Si l'on considère le nombre d'élèves qui entrent à l'école et celui des élèves qui en sortent diplômés ou qualifiés, on est effrayé par l'ampleur des déperditions réparties entre abandons, redoublements et exclusions du système. L'école procède donc à une sévère sélection. Les meilleurs réussissent et les autres sont laissés en rade. Les taux d'accès sont sans commune mesure avec les taux d'achèvement et de réussite aux examens. Depuis les années soixante se pose le débat sur la sélection scolaire qui s'est focalisé notamment sur les inégalités au départ, tout le long du cursus jusqu'à l'évaluation finale. Avec son système classique de notation, de classement individuel en bons élèves, en moins bons, en faibles, avec son arsenal de récompenses (tableau d'honneur, prix d'excellence...) et sa gamme de punitions avilissantes, l'école creuse le fossé et suscite chez les élèves un sentiment de supériorité et ou d'inhibition préjudiciable à un réel échange d'égal à égal. C'est là que prennent naissance les

discriminations et les compétitions en milieu scolaire. La coopération, l'entraide entre pairs n'y ont point de place.

Dans leur ouvrage intitulé *Sociologie de l'Education*, A. BARRERE et N. SEMBEL considèrent que cette sélection qu'opère l'école se *décline en deux versants : un versant interne, la question de la réussite scolaire et de la production de diplômés par le système éducatif ; et un versant externe, la question de la satisfaction sociale, de la valeur sociale des diplômés et des effets sociaux de la réussite scolaire, au-delà du système éducatif lui-même, sur la mobilité sociale.* Là, le constat est que l'école n'est pas neutre mais activement partisane dans le processus de sélection. Elle ne se soucie généralement que de réussite alors qu'elle devrait s'évertuer à éradiquer l'échec en hissant les moins bons au niveau des bons.

3.6. Fonction de promotion collective et de développement.

Une simple africanisation des contenus des programmes et une timide introduction des langues nationales dans le système éducatif ne suffisent absolument pas pour réussir l'adaptation de l'école au milieu. Une réelle prise en charge des besoins du milieu par l'école est le seul gage d'une claire option des autorités pour une école de développement laquelle accorde au projet d'école une importance capitale. Le projet d'école, à travers ses diverses activités contribue puissamment à la formation des agents de développement que sont les futurs citoyens. Déjà, en 1971, la conférence des Ministres de l'Education nationale des pays africains d'expression française déclarait : *ancrée dans le milieu, l'école de promotion collective, par l'analyse qu'elle provoque et qu'elle opère, dynamise ce milieu et contribue à créer un besoin continu de transformation vers le progrès, par le développement.*

La même idée sera reprise en d'autres termes par Amadou M. MBOW alors Directeur Général de l'UNESCO, dans une interview accordée au journal *Le Monde* du 16. 11. 74 : *L'école doit s'adapter... Dans la société traditionnelle, en Afrique, le travail et la vie communautaire étaient inséparables de l'acquisition du savoir. C'est une conception qui devait être remise à l'honneur dans le monde actuel, y compris dans les pays industrialisés... Cela signifie qu'il faut s'orienter vers l'éducation permanente en intégrant à la fois le scolaire et l'extrascolaire.*

Depuis, beaucoup de pays africains ont tenté d'intégrer le travail productif à l'école, sans succès éclatant, il faut l'avouer, mais pour autant on ne peut nier l'importance de cette innovation qui présente l'avantage d'initier très tôt l'enfant aux activités génératrices de revenus et de le sensibiliser correctement sur les questions de développement endogène. Autrement dit l'école ne doit plus demeurer ce lieu étranger dont l'architecture et le mobilier contrastent avec le milieu nettement séparé des activités de ses enfants dans leur contenu comme dans leur planification. L'école de promotion collective est une chose publique et communautaire conçue par et pour la communauté et véhiculant la culture et les valeurs de celle-ci dans l'optique de la liaison dialectique que prône Joseph Ki Zerbo en ses termes : *l'école doit être l'affaire de tout le village et le village l'affaire de l'école... Je n'entends pas là qu'il faut noyer l'école dans le complexe de cercle vicieux*

ou de misère qui frappe souvent le village. L'école doit rester un ferment, un levain, par conséquent distinct de la masse, mais immergé et investi par celle-ci pour agir.

Au Sénégal les conclusions de la Commission Nationale de la Réforme, issue des Etats Généraux de l'Education et de la Formation, tenus en 1981, ont mis en vedette le concept de *l'école nouvelle* laquelle n'a pas encore vu le jour. En substance, cette école nouvelle qui se voudrait nationale, démocratique et exclusivement au service du peuple serait *l'école du développement* tant revendiquée par l'écrasante majorité de la communauté éducative.

Exercice2

- a.) Critiquer les idées avancées par ILLICH sur la déscolarisation de la société.
- b.) Démontrez sous forme de tableau commenté l'interrelation des six fonctions de l'école.

4. Acteurs de l'école.

4.1. L'apprenant.

- L'enfant

Cet être humain que beaucoup de penseurs présentent comme un sujet complexe, adulé par les uns et admiré par les autres, est certainement peu connu. Le professeur Jean CHATEAU avoue humblement qu'il éprouve énormément de difficultés à répondre à la question : *qu'est-ce que l'enfant ?* De même la société Wolof dans deux de ses multiples appellations, le présente comme un sujet énigmatique qui mérite attention :

-**gune** qui serait une légère déformation de **Kune** signifiant à la fois **l'inconnu** d'aujourd'hui et **le n'importe qui de demain**. Personne ne peut s'aventurer à dire avec exactitude qui il est présentement ou qui il sera dans l'avenir, autrement, dit l'enfant est un point d'interrogation.

-**xale** également compris comme une prononciation défectueuse de **xele, dérivatif** de **xel** qui désigne l'esprit, l'intelligence et la raison, signifie le doué de raison, l'intelligent alors que l'adulte qu'il va devenir est désigné par le terme **mag** qui évoque strictement le nombre d'années ou l'âge et peut-être, l'expérience, la responsabilité mais pas toujours forcément la sagesse.

Dans le milieu mouride, on use prudemment du terme « **tuut tànk** » ou « **petits pieds** » pour ne pas dire enfant. Seuls leurs pieds sont petits par rapport à ceux des adultes

mais ils demeurent des âmes jouissant de toutes leurs facultés humaines et aspirant à leurs droits et besoins spécifiques.

- **L'adolescent** (voir le module sur la psychologie de l'adolescent)

4.2. L'enseignant(e)

- Qu'est-ce qu'un(e) enseignant(e) ?

Selon Renald LEGENDRE (1987), *toute personne dont la profession est d'enseigner, c'est-à-dire employée par les autorités dont la vocation est de former les futurs citoyens d'un pays peut être considérée comme enseignant(e)*. Cependant il faut retenir qu'une formation initiale dans les structures agréées, sanctionnée par un diplôme professionnel attestant l'aptitude pédagogique aux fonctions attendues par l'Etat et la société, en est le gage le plus sûr. C'est un terme générique qui s'applique aux personnels de l'éducation préscolaire, de l'école primaire, du collège, du lycée, de l'université et ses instituts supérieurs. Considéré naguère comme le dépositaire du savoir qu'il se devait de transmettre, il joue de plus en plus, de nos jours, le rôle de facilitateur, d'animateur, d'organisateur et de coordonnateur d'activités menées par les apprenants mêmes.

Dans l'exercice de son métier dont la fonction générale est de dispenser des cours, de faire la classe, l'enseignant prend en charge plusieurs autres tâches aussi utiles que variées:

- préparer et dispenser des cours dans la limite des horaires et programmes officiels ;
- préparer, administrer et corriger des tests, des devoirs, des épreuves d'examens et concours ;
- assurer l'encadrement nécessaire aux activités d'apprentissage ;
- participer activement aux tâches d'inscription et de réinscription ;
- aider l'élève à établir son profil de formation ;
- aider l'élève à choisir les meilleures méthodes d'apprentissage ;
- aider l'élève à confectionner et appliquer son calendrier d'activités ;
- signaler les difficultés à surmonter pour atteindre et dépasser chaque étape ;
- veiller à l'équipement matériel nécessaire aux activités ;
- contrôler les retards et absences des élèves ;
- prendre part aux rencontres de l'équipe pédagogique de l'établissement ;

- participer aux rencontres parents/professeurs.
- S'acquitter de toutes autres tâches dévolues à l'enseignant

Activités de recherches en équipes de travail (groupe)

Nous vous renvoyons à *la roue des compétences* par laquelle André de PERETTI et J.P. ASTOLFI représentent les trente principales compétences que requiert le métier d'enseignant(e). Vous vous exercerez à la redimensionner en une dizaine de compétences en procédant à des regroupements fondés sur des liens de convergences.



• Qualités requises

L'enseignant est un bâtisseur d'hommes. A ce titre, à défaut d'être un surhomme, il doit réunir en lui le maximum de qualités humaines au triple plan (professionnel, moral et physique), car il est naturellement imité par ses élèves et constamment épié par les parents de ces derniers. La société entière le cite comme modèle. Il n'a presque pas de vie privée même s'il jouit de tous ses droits de citoyen libre.

a) Qualités professionnelles :

- **La compétence** : l'enseignant(e) doit être compétent (e) c'est-dire posséder un répertoire de connaissances, d'habiletés et d'attitudes nécessaires au succès de sa pratique de classe. Sa compétence fait référence à des dispositions intellectuelles naturelles mais aussi surtout à une solide formation initiale qu'il faut sans cesse consolider et renouveler par une formation continuée. La maîtrise de son domaine

lui confère autorité, respect voire estime auprès de ses élèves et de ses collègues.

- **L'efficacité** : Un(e) enseignant(e) efficace sait aller au but sans digression, sait choisir les méthodes appropriées, sait emprunter les raccourcis. Il est concis et précis dans son langage et engage ses élèves dans une activité intellectuelle permanente. Ne perdant jamais de vue les résultats par lesquels il est jugé, il applique la pédagogie de la réussite consistant autant que faire se peut à prévenir et à éviter l'erreur plutôt qu'à la sanctionner.
- **L'assiduité** : Le respect scrupuleux de l'emploi du temps par une présence physique régulière à l'établissement est le premier signe de la conscience professionnelle. L'absentéisme doit être banni. Toute absence due à des raisons majeures, doit être signalée d'avance et les cours non dispensés pendant cette période seront planifiés dans un calendrier de rattrapage communiqué à qui de droit.
- **La correction** : Dans son langage en classe, dans ses relations avec ses collègues et les membres de la société ainsi que dans son habillement, l'Enseignant est tenu d'observer un comportement irréprochable et faire montre d'une extrême correction.

b) Qualités morales.

L'honnêteté, la probité, l'humilité, la justice, la discrétion, la sincérité, la fermeté, la rigueur, la générosité, sont autant de qualités que l'enseignant(e) doit cultiver en lui pour mériter toute la confiance que la nation entière place en sa personne.

- Rôles et fonctions

Les rôles et fonctions de l'enseignant(e) se confondent avec ceux de l'école que nous venons de développer plus haut : la fonction d'éducation et de formation, la fonction de socialisation, la fonction d'inculcation idéologique, la fonction de reproduction, la fonction de sélection, la fonction de promotion collective et de développement. L'Enseignant en est l'agent et l'école l'institution.

Exercice3 : (groupe)

- a.) Imaginer et rédiger le dialogue d'une table ronde télévisuelle entre enseignants défenseurs de la contrainte dans l'éducation et ceux défenseurs de la liberté.
- b.) Jouer la scène dans la cellule d'animation pédagogique.

Conclusion :

Au total on peut s'accorder sur la nécessaire coexistence de l'école et de la société dans leurs rapports d'interdépendance, d'interrelation, d'interaction, d'influences mutuelles telle cette sempiternelle question du cercle vicieux de la plante et de la graine. L'école est en effet engendrée par la société qui la nourrit grassement et l'entretient gracieusement par l'importante masse de ressources mobilisées pour son bon fonctionnement. En retour l'école déverse généreusement à la société tout son produit qui lui donne vie, et cherche constamment à la transformer pour un mieux-être de ses membres. En réalité rien ne les oppose. Leurs convergences ont fini de noyer leurs supposés malentendus dans leur commune aspiration au bonheur de l'être humain dans un environnement sain. Mais il faut le reconnaître, chaque société a l'école qu'elle mérite. L'essentiel réside dans la volonté politique des autorités d'impliquer tous les secteurs de la société, d'organiser et surtout d'assainir les multiples interventions dans le milieu scolaire.

Références bibliographiques

- ALTHUSSER, (L.), *La reproduction*, PUF, Paris, 1995
- BARRERE, A et SEMBEL, N, *Sociologie de l'Education*, Nathan, Paris 1998
- BAUDELOT, (Ch.) et ESTABLET, (R.), *L'école capitaliste en France*, F. Maspero, Paris, 1979
- BERTHELOT, (J.M), *Ecole, orientation, société*, PUF, Paris, 1993.
- BOUDON, (R.), *L'inégalité des chances*, A. Colin, Paris, 1979
- BOURDIEU, (P.), et PASSERON, (J.-C.), *La reproduction*, Les éditions de Minuit, Paris, 1970
- CHERKAOUI, (M.), *Les paradoxes de la réussite scolaire*, PUF, Paris, 1979
- DIAWARA, (F), *Le Manifeste de l'homme primitif*, Grasset, 1972
- DURKHEIM, (E.), *Education et sociologie*, PUF, Paris, 1977
- ESTABLET, (R).L'Ecole est-elle rentable ? , PUF, Paris, 1987
- FERREOL, (G.) et alii, *Dictionnaire de sociologie*, A. Colin, Paris, 1991
- GIACCOBI, (M.) et Roux, (J.-P.), *Initiation à la sociologie*, Hatier, Paris, 1990
- IKOR, (R.), *Les cas de conscience du Professeur*, Librairie académique Perrin, Paris, 1966.
- L'Ecole et la culture ou l'Université en proie aux bêtes, Casterman, Paris, 1972.
- ILLICH, (I), *Une société sans école*, Le Seuil, Paris 1971.
- MAZURE, (J), *Enfant à l'Ecole, Ecole(s) pour l'Enfant*, Casterman, Paris, 1980
- MEIRIEU, (P), *Ecole, mode d'emploi*, ESF, Paris, 1992
- OBIN, (J.P) et CROS, (F), *Le Projet d'Etablissement*, Hachette, Paris, 1991.
- SNYDERS, (G.), *Ecole, classes, lutte de classes*, Editions du Seuil, Paris,
- Où vont les pédagogies non directives ?, PUF, Paris, 1973
- SOROKIN, (P.), *Social and cultural mobility*, Glencoe, Illinois, The Free Press,